

Ne laissez plus les autres décider pour Vous !

AVEC VOUS l'UNSA
change le Syndicalisme

libres ensemble
100% PAS PAREIL

VOLET STATUTAIRE Catégorie « C » (récapitulatif)



Thèmes	Ce qui existait avant les accords du 25 janvier 2006	Ce que nous avons obtenu	Ce que l'UNSA revendique encore !
Carrières de Catégorie C Type	<ul style="list-style-type: none"> - C administratif : 276 → 393 → 393 (NEI : 15 % de l'effectif) - C technique : 276 → 415 → 415 (EIS : 20 % de l'effectif) <hr/> <p>2 corps administratifs (agents – adjoints)</p> <p>2 corps techniques (ouvriers – maîtres ouvriers)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Tous les C de la filière administrative à 416 avec des plans de requalification permettant l'accès au 429 - Tous les C des filières ouvrières et techniques → 429 - 276 → 281 (bas de la grille) - De 1 à 4 points d'indice en bas de grilles du C (jusqu'à l'INM 294) - 1 seul corps à 4 grades (3 grades + 1 <i>grade destiné au recrutement sans concours</i>) - 1 échelon supplémentaire dans chaque grade (carrière de 27 à 30 ans) 	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Tous les C à 429 ;</u> - Possibilité de C à 465 (examen professionnel, et liste d'aptitude) ; - Bas de grille à 285 ; - 3 grades uniquement ; - 3 échelons supplémentaires dans tous les grades : (13 échelons) + diminution de durée dans les échelons permettant une carrière bâtie sur 30 ans <u>avec des passages d'échelons plus rapides pour dynamiser les carrières.</u>

2007

Quand on ne signe rien... Les agents ne gagnent jamais rien !